

AUDITIONS

| <u>DATE LIMITE</u> DÉPÔT DE LA DEMANDE D'ADMISSION | AU PLUS TARD LE 1^e MARS |
|--|---|
|--|---|

| | |
|---|--|
| Envoi de la convocation officielle pour la 1^e audition <i>Incluant la date et l'heure exacte</i> | Au plus tard le 7 mars |
| 1^e AUDITION | Samedi 15 mars Dimanche 16 mars |
| Verdict à la suite de la 1 ^e audition | Au plus tard le 21 mars |

| | |
|---|--|
| Envoi de la convocation officielle pour la 2^e audition <i>Incluant la date et l'heure exacte</i> | Au plus tard le 28 mars |
| 2^e AUDITION | Samedi 29 mars Dimanche 30 mars |
| Verdict à la suite de la 2 ^e audition | Au plus tard le 4 avril |

| | |
|---|--|
| Envoi des informations concernant le stage et de la convocation officielle pour l'audition finale <i>Incluant la date et l'heure exacte</i> | Au plus tard le 21 avril |
| STAGE | Vendredi 2 mai Samedi 3 mai |
| AUDITION FINALE | Dimanche 4 mai |

| | |
|--|---|
| Confirmation de la nouvelle classe de 1^e année à la suite du stage et de l'audition finale | Début juin |
| Liste de substituts | Des candidats <i>Substituts</i> pourront être placés sur une liste d'attente s'il y a des désistements parmi les candidats admis, valide jusqu'au 15 juin. |
| POUR LES CANDIDATS ADMIS Confirmation de l'inscription et paiement des frais requis | Au plus tard le 15 juin |

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Tous les échanges en lien avec une demande d'admission sont faits par courriel à l'**adresse indiquée à votre demande**, à partir du RegistrariatMTL@conservatoire.gouv.qc.ca



Veuillez vous assurer que votre adresse est bien valide, et de consulter votre boîte indésirable au besoin.

PRÉPARATION À L'AUDITION

Afin de connaître les exigences requises pour la préparation des scènes, vous pouvez consulter la page [Audition](#) :

- Soit deux scènes de 3 minutes (avec votre réplique, qui ne se présente pas aux auditions)
- Soit deux scènes conjointes de 5 minutes (avec un.e candidat.e qui se présente également aux auditions, avec les mêmes scènes)

DÉROULEMENT DES AUDITIONS

Les étudiant.e.s de première année du Conservatoire seront sur place lors des auditions pour vous accueillir, vous guider et vous accompagner lors de ces journées. Nous vous recommandons d'arriver au Conservatoire trente (30) minutes avant l'heure de votre convocation officielle et de vous présenter à la table d'accueil à votre arrivée pour vous enregistrer. Vous serez appelés durant l'heure prévue de votre convocation. Ex. : un candidat convoqué à 9 h sera appelé pour son audition entre 9 h et 10 h.

Dans le studio d'audition, un.e étudiant.e de première année annoncera votre nom au comité d'admission. Avancez-vous devant la table et déclinez les titres et les auteurs de vos deux scènes, présentez votre réplique et retournez l'aider à terminer la mise en place des meubles et accessoires. Si vous présentez une ou deux scènes conjointes, les deux candidat.e.s doivent s'avancer devant la table. Que l'un présente une des deux scènes et son auteur en mentionnant à nouveau son nom et donne la parole au partenaire pour la présentation de l'autre scène. **Il est important de bien vous identifier à tour de rôle pour que les membres du comité associent clairement vos noms et vos visages.**

Vous disposerez d'une petite table, de trois chaises et de quatre cubes. Dès votre préparation terminée, nous vous recommandons de limiter votre temps de concentration et de mise en route. Le plateau prêt, sautez dans l'action! Et, dans la mesure du possible, jouez plus à l'avant-scène qu'à l'arrière-scène.

Arrivez dans le studio d'audition déjà outillé pour la première scène. Entre les scènes, ne perdez pas de temps avec des vêtements, des coiffures ou des accessoires trop complexes. Il se peut que le comité ait une opinion ferme, positive ou négative, après une seule scène et que l'audition s'arrête là. N'en soyez pas inquiétés, cela ne présume de rien. Si la scène est interrompue avant son paroxysme, cela ne vous disqualifie pas. Les professeurs s'attardent peu aux cris et aux larmes, aux morceaux de bravoure, mais souvent aux choses simples, à l'écoute, à l'émotion souterraine, au monologue intérieur, à l'échange réel entre partenaires, à la vérité. Nous regardons mille petites choses cachées derrière les histoires, les apparences!

Prendre note également des informations suivantes:

- Il n'y a pas de casiers barrés ou d'espace privé pour déposer vos effets personnels - vous pourrez les laisser à l'entrée du studio d'audition.
- Il n'y a pas de studio individuel disponible pour répéter - vous pourrez vous installer dans l'espace d'attente (verrière) avec votre réplique.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Au dépôt de votre demande d'admission, vous recevrez un **numéro de dossier, sous le format 20xxxxxx, que vous devrez conserver pour toute la durée du processus d'admission**.

Vous devrez déposer les documents suivants :

- Certificat de naissance, en français ou en anglais
- Photographie en plan serré (visage)
- Preuve d'obtention du Diplôme d'études collégiales (DEC), ou lettre attestant que le programme est en voie de compléTION.

Veuillez téléverser vos documents directement dans votre [dossier d'admission](#), et non de les expédier par courrier postal.

[Suivre l'évolution de ma demande >](#)

Dans le cas d'une admission officielle suite au processus d'admission, tout.e candidat.e né.e à l'extérieur du Canada devra également prévoir les documents légaux pour étudier au Québec :

- Permis d'études, du Gouvernement du Canada
- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), du Gouvernement du Québec
- Preuve d'assurances, de la RAMQ ou d'un régime privé

Des documents prouvant la citoyenneté pourraient également être requis pour les étudiant.e.s bénéficiant de la résidence canadienne ou québécois.



POUR TOUTE AUTRE DEMANDE, ÉCRIVEZ NOUS!

RegistrariatMTL@conservatoire.gouv.qc.ca